



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carouge, le 20 août 2014

### RECONSTRUCTION DU CENTRE COMMUNAL DE CAROUGE : LE PROJET VA POUVOIR ALLER DE L'AVANT

#### CONTACTS PRESSE

STÉPHANIE LAMMAR

MAIRE

S.LAMMAR@CAROUGE.CH

079 259 25 97

JEANNINE DE HALLER

KELLERHALS

CONSEILLÈRE

ADMINISTRATIVE

J.DEHALLER@CAROUGE.CH

079 699 47 98

Le Conseil administratif de la Ville de Carouge prend acte de l'échec du référendum lancé contre le crédit d'étude en vue de la reconstruction du Centre communal de Carouge (Théâtre de Carouge – Atelier de Genève et Salle des fêtes). Les études peuvent donc commencer et le projet définitif devrait vraisemblablement être soumis au Conseil municipal dès la fin de l'année 2015.

Le Conseil administratif se réjouit que le projet de reconstruction du Centre communal, dont le crédit d'étude a été voté par une large majorité du Conseil municipal le 29 avril dernier, puisse désormais aller de l'avant. Dans les mois qui viennent, les architectes vont pouvoir détailler leur projet jusqu'aux portes de la phase d'exécution. Pendant ce temps, le Conseil administratif va redoubler ses efforts pour obtenir des divers partenaires publics ou privés les engagements financiers définitifs et indispensables au financement du projet. Le crédit de réalisation devrait vraisemblablement pouvoir être soumis au Conseil municipal dès la fin de l'année 2015.

Le Conseil administratif note aussi avec grande satisfaction la forte mobilisation carougeoise autour de ce projet, marquée notamment par la constitution d'un important Comité de soutien citoyen ([www.theatre-carouge-oui.ch](http://www.theatre-carouge-oui.ch)) suite au lancement du référendum.

Conscient toutefois que ce grand projet nécessite d'être mieux encore explicité à la population, le Conseil administratif entend poursuivre ses efforts pour permettre à chacune et chacun de disposer de l'ensemble des informations relatives aux travaux, aux solutions économiques et rationnelles retenues ainsi qu'à leur financement.

Construit en 1972, le Centre communal actuel n'est plus aux normes et implique obligatoirement des rénovations lourdes : désamiantage, refonte complète de l'isolation, remplacement des installations électriques et de la plomberie, remise aux normes énergétiques et de sécurité. De plus, les indispensables salles de répétition, d'administration et de stockage (décors et costumes) sont aujourd'hui dispersées à grands frais dans des locaux inadaptés. Enfin, le bail des locaux (petite salle, locaux techniques et administration) situés 57 rue Ancienne arrive

à échéance très prochainement et ces activités doivent être relogées. En 2011 déjà, 31 des 32 bureaux d'architectes participant au concours de rénovation du Centre communal avaient jugé que seule une démolition-reconstruction totale du bâtiment répondrait aux besoins du Théâtre.

Les autorités de la Ville de Carouge s'engagent avec détermination pour la réalisation de ce magnifique projet dont la vie économique, culturelle et sociale de notre ville a impérativement besoin.